

SHEVA

Compte-rendu du Conseil d'Administration du 20/03/2012



Lieu : Maisons-Alfort

Date : le 20/03/2012

Présents :

Anne BOISSON
Catherine BOISSON-VIDAL
Cédric BRIAND
Nicolas FLEURY
Marie-Gaëlle FROELIGER
Erwan HIGNETTE
Emmanuelle HUGUES (SECEVA)*

Alexis JOCH
Arnaud MILLIEN
Robert MORAILLON
Ivan MOSZER
Christine PICARD
Camille POISSONNIER (SECEVA)*
Laurence ROBACHE

Absents excusés :

Mathilde BIARD (SECEVA)*
Catherine LAROCHE
Jean-François LASSALLE
Jean-Pierre OZANNE

** La SECEVA (Société des Élèves Cavaliers de l'École Vétérinaire d'Alfort) est l'association des élèves vétérinaires montant à cheval à la SHEVA.*

Ordre du jour

1. Compte-rendu de la réunion ANSES/ENVA/SHEVA du 13 mars 2012
 - a. *La carrière*
 - b. *La convention d'occupation (loyer, charges...)*
2. Demande de subventions en cours
3. Résultats du concours du 18 mars
4. La cavalerie
5. Date de la soirée de fin d'année et organisation
6. Stage du Touquet
7. Nettoyage du bureau et déplacement de la comptabilité
8. Installation de nouveaux casiers
9. Parole aux référents
10. Points divers

1. Compte-rendu de la réunion ANSES/ENVA/SHEVA du 13 mars 2012

Le compte-rendu détaillé de cette réunion, qui avait pour objet (du point de vue de la SHEVA) de discuter des **compensations** possibles pour la disparition de la grande carrière, mais aussi (du point de vue de l'ENVA) de proposer à la SHEVA un avenant à la **convention d'occupation** pour mettre en place le paiement d'une redevance et de charges, est annexé à ce CR pour les membres du CA ; il n'est donc pas repris en détail dans le présent document.

a. La carrière

Après une discussion serrée, l'ENVA et l'ANSES proposent de céder à la SHEVA, pour une période de 3 ans renouvelable, le **parking étudiant** situé en prolongement de la carrière couverte, pour y aménager une carrière ouverte (1 000 m²). Les travaux seront à la charge de la SHEVA, à l'exception du sable, fourni par l'ANSES (transfert du sable de l'ancienne carrière ou sable neuf si nécessaire).

b. La convention d'occupation (loyer, charges...)

L'ENVA propose un avenant à la **convention d'occupation** du 13 décembre 1993, qui définirait notamment le paiement par la SHEVA d'un loyer et de charges, à des conditions initialement inacceptables pour la SHEVA et qui devront donc être rediscutées dans le cadre d'une nouvelle convention.

À l'issue de la réunion, il est convenu de formaliser l'accord trouvé par un **protocole**, rédigé par l'avocat de l'ENVA et soumis à la SHEVA trois jours avant la présente réunion du CA.

Au cours de celle-ci, le protocole d'accord, ne pouvant être signé en l'état par la SHEVA, a donc été revu collectivement article par article, ce qui a abouti à proposer les modifications principales suivantes :

- suppression du paragraphe mettant en défaut la SHEVA, rappel de l'existence de l'association depuis 1949 ;
- ajout de précisions sur la surface du nouveau terrain, les dates de mise en œuvre, les conditions d'aménagement et les clauses de reprise éventuelle par l'ENVA ;
- suppression de tout détail relatif à la révision de la convention, en ne conservant que son principe et en amendant la date butoir.

2. Demande de subventions en cours

Une demande de **subvention** auprès du Département est en cours de rédaction.

Elle comporte 2 actions : une demande de 16 k€ pour l'aménagement de la **nouvelle carrière**, et une demande de 3,5 k€ pour le déplacement au **Touquet** (cf. point 6).

3. Résultats du concours du 18 mars

Il s'agissait de la finale du **Criterium Départemental**, avec 21 épreuves et **330 partants**.

La journée a été très longue (6h-20h30) mais s'est déroulée très correctement, à l'aide notamment de la participation de nombreux **bénévoles**. Des **baptêmes poney** ont été organisés et ont rencontré un certain succès.

Le Maire-Adjoint chargé des Sports de Maisons-Alfort, **M. Olivier CAPITANIO**, a effectué une brève visite et a remis les prix des épreuves Club 1 et Club Elite.

Les retours obtenus sur cette journée ont été très **positifs**.

4. La cavalerie

Une Belle (4 ans) présente des problèmes d'arthrose aux cervicales et devra être vendue, ne pouvant être montée dans un contexte club.

Une Reine (4 ans), partie dans un centre spécialisé pour être « remise en ordre », sera de retour à la SHEVA la semaine prochaine.

Julius (15 ans) est atteint de myosite (maladie héréditaire provoquant des coups de sang) ; vu son âge, une mise à la retraite anticipée pourrait être envisagée.

Violon (poney) souffre d'une tumeur à l'œil ; son état se dégrade, un traitement anti-inflammatoire plus fort est essayé mais, en l'absence d'amélioration, son euthanasie devra être envisagée.

Réglisse (poney) pose des problèmes en reprise et devra quitter la SHEVA.

5. Date de la soirée de fin d'année et organisation

La date de la journée du club et de la soirée de fin d'année est fixée au **samedi 23 juin**. L'organisation devra être planifiée prochainement.

6. Stage du Touquet

Il reste beaucoup de **questions** en suspens pour confirmer l'organisation de ces stages (3 jours + 4 jours, pour se conformer aux durées de location).

Audrey LORENTZ sonde actuellement les cavaliers potentiellement intéressés. Un membre du CA suggère plutôt d'adresser un courriel ciblé à tous les cavaliers G5-G7 adultes, afin de s'assurer de toucher toutes les personnes concernées. Le stage sera réservé aux adultes, essentiellement pour des raisons d'encadrement et de responsabilité. Enfin, la question du coût (hébergement, location de boxes, etc.) reste à affiner, et dépend de la réponse à la subvention mentionnée au point 2.

7. Nettoyage du bureau et déplacement de la comptabilité

La réserve a été nettoyée. Il reste quelques aménagements à réaliser. L'objectif est d'y installer la comptabilité au **1^{er} septembre 2012**.

8. Installation de nouveaux casiers

Ce point reste à l'étude ; les membres du CA sont invités à y réfléchir pour la prochaine séance.

Il s'agirait d'une part d'installer de **nouveaux casiers** similaires à ceux existant, pour pallier la suppression des accès en voiture pour les adhérents et leur permettre d'entreposer du matériel, mais aussi de proposer de **petits casiers** permettant de ranger en sécurité quelques objets personnels.

9. Parole aux référents

Pas de point particulier autre que ceux déjà évoqués plus haut.

La Vice-Présidente **remercie** tout le monde pour son engagement et les actions menées.

10. Points divers

- La date des **réinscriptions** est fixée au vendredi 1^{er} juin 2012. Les tarifs devront être établis avant fin avril par le bureau + référents concernés, vraisemblablement avec une légère augmentation (coûts des fournitures, hausse de la TVA, etc.).
- Des fiches d'inscription **spécifiques** à destination des **élèves vétérinaires de l'ENVA** devraient être définies, séparément des fiches d'inscription destinées au public externe ;

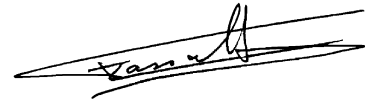
cela dépendra néanmoins de l'avancement des discussions avec l'ENVA, avec pour conséquence possible une suppression des tarifs préférentiels pour les élèves vétérinaires de l'École.

- Une **communication** devra être faite vers les adhérents avant les réinscriptions, pour informer sur l'état des relations avec l'École (accès au site, carrière, convention...), expliquer les actions du CA et présenter les nouveautés pouvant inciter à une réinscription malgré les difficultés actuelles (notamment les nouveaux casiers, la nouvelle carrière si le dossier est finalisé, ...).

Prochain CA SHEVA = mardi 22/05/2012



Le Secrétaire : Ivan MOSZER



Le Président : Jean-François LASSALLE

PJ : CR de la réunion ANSES/ENVA/SHEVA du 13/03/2012